

Resp. client:
N° commande.
N° client: 127817
Pers. cont.:
Tél.: -
Fax: -
GSM: -
e-mail: sprlbatielec@gmail.com



ProKo.: LS01
N° rapport : 6112508
N° rapp. prov.:
Date: 28/09/2023

Client / Mandant :
BATIELEC
RUE SAINTE GENEVIEVE 13
5334 FLOREE

Département: ELE

RAPPORT DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT ou TBT
(Livre 1 - AR 08/09/2019) - Direction général de l'Energie
(exécuté sous l'accréditation BELAC INSP-205 suivant procédure QPRO/ELE/001, §7.3)

IDENTIFICATION

Organ. de contrôle: OCB vzw, Kon. Astridlaan 60, Kontich 2550, BE0404.312.034 Agent-visiteur: 497 ROBERFROID SYLVAIN
Propriét. / exploit./gestionn.: Nom: BRAECKEVELT Adresse: DURBUY
Installat. / respons. travaux: Nom: BATIELEC Adresse: FLOREE T.V.A.:
Adresse installation: BRAECKEVELT RUE DES RENONCULES DURBUY 6940 Cabine HT - privée: NON
Type installation: unité d'habitation Appareil/Install. ID: Maison droite
EAN nr.: N.C. Gestionn. Rés.: ORES Compteur: 1SAG3105 Compteur nuit : 241061

CONTROLE

Base: AR du 8/09/2019 établissant le livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension.
Type: contrôle de conformité avant la mise en usage - nouvelle installation (chap.6.4)

Date installation: ☐ avant 01/10/1981 ☐ entre 01/10/1981 et 01/06/2020 ☒ entre 01/06/2020 et 01/06/2023 ☐ dès 01/06/2023

Dérogations: partie 8 du livre 1: pas d'appl. et point 1 du sous-section 6.5.8.1: appliqué

Date: 28/09/2023 Contrôle suivant dans 300 mois, ou avant le 30/09/2048

Contenu: Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection.
Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.

INSTALLATION

Présence tension: pas présente Raccordement: réseau souterrain Fourreau: placé Plaque d'isolat.: présente
Tension nominal: 3N400V Protection max.: 40A Protection princip.: 4P25A Interr. princip.: interr. diff. général
Liaison comptage-coffre de repart.: type câble: XVB nombre conduct.: 4 section: 10 mm²
Câble de raccordement au réseau: type câble: EXVB nombre conduct.: 4 section: 25 mm²
Prise de terre genre: individuelle accessibilité: en ordre
Électrode de terre: type: boucle section: 16 mm²
Interrupteur Diff.: général: 4p 40A/300mA supplémentaire: 4p 40A/30mA
Schéma unifilaire et plan de position: ☒ voir annexe ☐ références:
Exécutée conform. aux schémas et plan: en ordre État du matériel fixe ou - à pose fixe: en ordre
Installations spéciaux: ☐ photovoltaïque ☐ piscine ☐ sauna ☐ aliment. véhic. électrique ☐ -
Ne sont pas encore ☒ cuisine ☒ salle de bains ☐ chauffage central ☐ compteur de gaz ☐ compteur d'eau
placés: ☒ luminaires ☐ principale - ☒ supplémentaire liaison équipotentielle
Nombre de tableaux: 1 Nombre de circuits terminaux, incl. réserve: 20

3x D4P4d 25A C / 10x D2P2d 20A C / 7x D2P2d 16A C

RESULTATS

Résist. d'isolem. général: 3.79 MOhm Résistance de dispersion: 12.45 Ohm
Bouton d'essai diff.: p.a. Boucle de défaut: p.a. Continuité PE et liaison équipotential: en ordre
Protection contre les chocs électriques: contact direct: en ordre contact indirect: en ordre
Protection contre la surintensité: en ordre Protection des appareils classe I fixe ou à poste fixe: p.a.

CONSTATATIONS - Note (N) - Remarque (O) - Infraction (I) - les numéros réfèrent aux infractions standardisées

N 1. Le présent contrôle ne porte pas sur l'installation photovoltaïque.

I	Néant
---	-------

CONCLUSION

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019.

Le prochain contrôle est à effectuer **au plus tard à la date du suivant contrôle mentionnée ci-dessus.**

Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation ont été datés et signés. Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) courant différentiel à l'origine de l'installation sont scellées.

Pour le Directeur Technique,

Ir. G. Croes

CONSEILS / PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Lisez les prescriptions réglementaires par ce lien: https://www.ocb.be/documenten/2020/Information_prescriptions_reglementaires.pdf